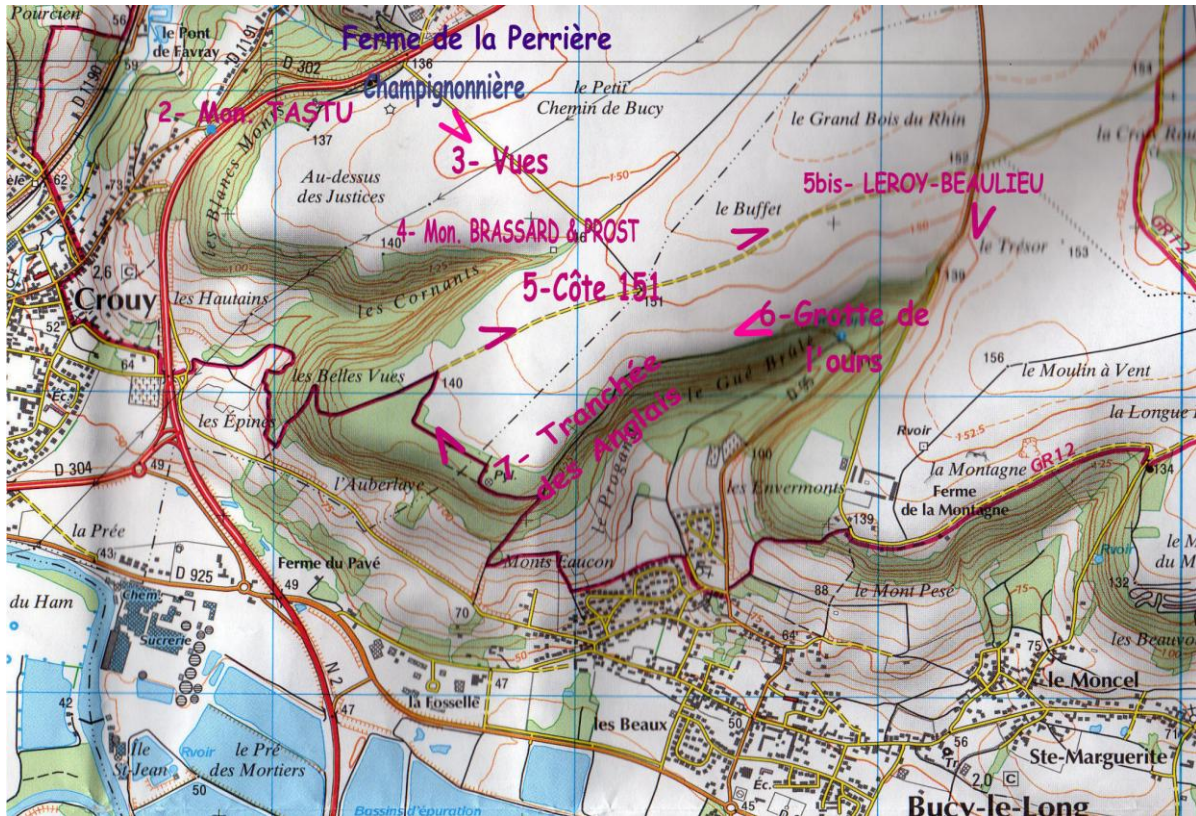


2^e Partie de la Promenade-**La marche de l'Après-midi**

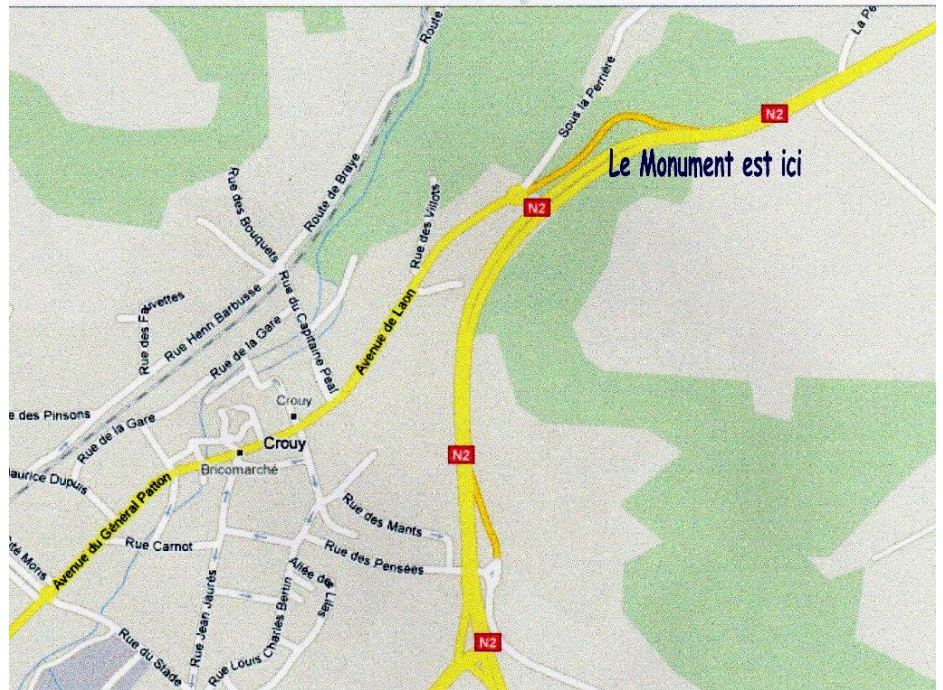


1 - Nous garons les voitures derrière la champignonnière



La ferme de la Perrière
L'attaque allemande du 12
janvier 1915

**2 - Sépulture du S/Lt
TASTU, 289e R.I., tué le
12 janvier 1915 en
défendant la grotte des
Zouaves.**



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS

TASTU

Prénoms *Albert Jean*

Grade *Sous-Lieutenant*

Corps *289^e Régiment d'Infanterie*

N^o *T 10* au Corps. — Cl. *1902*

Matricule. *1379* au Recrutement *Service 3^e Bureau*

Mort pour la France le *12 Janvier 1915*

à *Crouy (Aisne)*

Genre de mort *tue à l'ennemi*

Né le *27 Avril 1882*

à *Barbes* Département *Hautes Pyrénées*

Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon) }
à tel n^o et N^o.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____

Cette Partie a été prise en compte et est jointe au dossier par le Corps. } acte ou jugement transcrit le *2 avril 1915*

N^o du registre d'état civil *de Barbes*

360-703-1022. [36434]

ICI EST TOMBE
ET REPOSE

Albert Jean TASTU

Ingénieur civil des mines

Sous-Lieutenant au
289ème RI

Mort pour la France
Aux combats du 12
janvier 1915
A l'âge de 32 ans



3 – Emprunt du chemin bitumé. Arrêt à la ligne Haute Tension - (vues très intéressantes sur Soissons - Vauxrot - cote 132 - routes de Maubeuge et de Torny Sorny). Positions allemandes. L'observatoire de l'artillerie française de la côte 151

4 - Côte 146 - Monuments Brassard et Prost. Les lignes françaises.

**Monument du Sergent BRASSARD, 352^e R.I.,
tué le 13 janvier 1915 à Bucy-le-long.**

Le 13 janvier, la contre attaque allemande, sur le plateau de Vregny, repousse la brigade mixte dont font partie le 45^{ème} BCP et le 352^{ème} RI, sur la rive gauche de l'Aisne.



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom BRASSARD

Prénoms Sépulture Mémoriale Orlans

Grade Sergent

Corps 352^e Régiment d'Infanterie

N^o 023273 au Corps. — Cl. 1900

Matricule. 2660 au Recrutement Seine & Oise

Mort pour la France le 13 janvier 1915

à Bucy-le-Long (Aisne)

Genre de mort Kui à l'ennemi

Né le 27 juillet 1890

à Armentières Département St et Oise

Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon) }
à défaut rue et N^o.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Argument remis le _____

par le Tribunal de _____

acte au jugement transcrit le 24 janvier 1915

à Armentières (Seine & Oise)

N^o du registre d'état civil _____

534-798-1921. [26434.]

JMO de la Brigade Mixte

qui occupait le plateau de VREGNY du 7 au 14 janvier 1915.

8 Janvier 1915 –

La 55ème D.R. attaque 138.

Les troupes de la R.D. de la B. M. prennent leurs emplacements de combat à 6 h 30.

Sur la rive gauche toutes les troupes sont alertées. Le 64ème Bat. De Chasseurs Alpins reste à Billy à la disposition du Général.

Les autres troupes (Bat. De Chasseurs à Serches, ½ 4ème Bat. A Billy, ½ Bat. Du 352ème à Billy et Venizel, 1 peloton du 4ème Bat. De Chasseurs Territoriaux poussé au Rupreux) sont sous les ordres du Lt Cl Poeymirau.

Le général et la brigade se transportent à Bucy, pont du canal.

La journée se passe sans incident pour la brigade.

Son artillerie seule agit dans les conditions indiquées par les ordres spéciaux.

La tranchée de la cote 138 a été enlevée à l'heure dite par la 55ème et le Bataillon marocain Postmann, qui sont relevés : le bataillon marocain dans la nuit du 8 au 9, la 55ème dans la nuit du 9 au 10. Ils rentrent à Serches et Noyant Rozières.

9 Janvier –

Le 64ème bataillon alpin (Cap. Ardisson) quitte son cantonnement d'Acy à 17 h 00 pour aller à Soissons en réserve générale de la 55ème DR.

10 Janvier –

Le Régiment marocain et le 55ème bataillon sont passés en revue par le Général Berthelot qui remet des décorations.

11 Janvier –

Depuis quelques jours, l'Aisne subit une crue dont le maximum est annoncé pour le 12.

12 janvier 1915 –

La situation des troupes de la brigade mixte au jour est la suivante :

Rive droite de l'Aisne –

Secteur de gauche (LtCl BERAUD-RAYNAUD)

- 1) secteur de droite – 1ère ligne 1 Cie du 5ème Bat du 352ème – 1 Cie du 4ème Bat Tal – 1 Cie du 352ème – 2ème ligne 1 Cie du 4ème Bat Tal – Réserve Grotte 2 Cies du 352ème
- 2) secteur de gauche – 1ère ligne 1 Cie du 6ème Bat du 352ème – 1 section du 124ème Tal – 2ème ligne 1 Cie du 352ème – 3 sections du 124ème Tal (protection de l'artillerie de la cote 151) – Réserve à BUCY 45ème BCP – 1 Cie du 124ème Tal

Secteur de droite (Lt Cl FRANCHET d'ESPEREY)

En 1ère ligne 67ème et 47ème Bat de Chasseurs alpins (de g. à d.) ayant 3 Cies en 1ère ligne chacun et une en réserve

En réserve de secteur 63ème Bat de Ch. Alpins à Ste-Marguerite

A Missy – Bataillon de Tirailleurs Marocains (Cdt Georges)

Rive gauche de l'Aisne –

Billy 2 Cie du 4^{ème} Bat Tal de Chasseurs – 1 Cie du 6^{ème} Bat du 352^{ème}

Venizel 1 Cie du 352^{ème}

Ciry 1 Bat Marocains (Cdt Clément) 1 Cie à la Gobinerie – 1 à Sermoise – 1 Cie à Ciry et AV.P -
1 Cie à Salsogne

Serches 1 Bat marocains (Cdt Postmann) – Noyant et Aconin 55^{ème} Bat de CAP – réserve du
GDR

Soissons 64^{ème} Bat de CAP à la disposition de la 55^{ème} Div de Réserve

Septmonts 1 Cie du 87^{ème} Tal pour les travaux de route.

La brigade mixte n'a donc en réserve que les 4 compagnies de Billy Venizel.

13 janvier 1915 –

18 h 30 – Le général commandant la brigade mixte reçoit l'ordre d'étudier les conditions d'exécution d'un repli des troupes sur la rive gauche de l'Aisne en utilisant les troupes fraîches dont l'envoi a été annoncé à 14 h 30.

20 h 00 – Un ordre de stationnement est donné et un ravitaillement succinct est envoyé sur la rive droite.

20 h 30 – Réception de l'ordre de repli (n° 80 du 5^{ème} G.D.R.) confirmé par un ordre particulier n° 1558/3.

22 h 00 – L'ordre qui avait été préparé est adressé aux intéressés et en même temps des instructions spéciales sont données au Génie pour la destruction du matériel d'artillerie. La réunion du matériel intransportable dans les magasins de Bucy et de Sainte-Marguerite et leur incendie, la mise à feu à la galerie de mine de Missy.

L'artillerie essaie d'emmener ses pièces mais y parvient pour une batterie de 75 seulement.

14 janvier –

1 h 00 – Le régiment mixte relève une partie des éléments en 1^{ère} ligne seulement. Les autres resteront en place avec lui jusqu'à l'heure fixée pour le repli et serviront avec lui de couverture pour le repli.

L'artillerie signale les difficultés rencontrées pour enlever les pièces et le peu de réussite de ses nouvelles tentatives. Elles sont sur la ligne avancée et le moindre bruit attire la fusillade et menace de provoquer une contre-attaque ennemie qui risque de compromettre le mouvement de repli. Le général se résigne à faire définitivement les pièces et donne des ordres pour leur mise hors de service.

3 h 00 – Les divers éléments de la brigade commencent à passer le pont de Venizel. Quoique mélangés par suite de leur situation sur le terrain, les fractions passent en ordre et régulièrement. La Gendarmerie a, jusqu'à cette heure, empêché les isolés de franchir le pont. Un officier d'état-major surveille les mouvements et donne des indications aux différentes fractions sur les points à gagner.

Les éléments venant de Saint-Marguerite n'ont pu passer au pont des Roches qui est submergé et a du passer par Venizel.

5 h 00 – A 5 h 30 les éléments de couverture se replient à leur tour et pour la même raison passent tous le pont de Venizel.

Monument du Chasseur PROST, 45° B.C.P., tué le 13 janvier 1915 à Crouy.



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **PROST**
 Prénoms *Emile Honoré*
 Grade *2^e cl*
 Corps *4⁰⁰ Bat^{on} de Chasse à Pied*
 N° *04291* au Corps. -- Cl. *1907*
 Matricule. *089* au Recrutement *Lons le Saunier*
 Mort pour la France le *13 Janvier 1915*
au Nord de Poissons à Crouy
 Genre de mort *"Tué à l'ennemi"*
 Né le *8 Janvier 1871*
 à *Salins* Département *du Jura*
 Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
 à défaut rue et N°.

Jugement rendu le _____
 par le Tribunal de _____
 acte ou jugement transcrit le *24 Sept^{embre} 1915*
 à *Salins (Jura)*
 N° du registre d'état civil _____

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

200-700-1923. [20434]



5 - Cote 151 - L'artillerie française.

L'attaque allemande du 13 janvier 1915

On tourne à gauche vers la côte 159. On emprunte la petite route qui va vers Bucy (peu passagère) jusqu'à la côte 112 où nous prenons le chemin de la source



5bis - Le sacrifice du Capitaine Leroy-Beaulieu, 19e R.A., blessé le 13 janvier 1915, sur le Plateau de Vregny, mort le 17 janvier 1915.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Leroy-Beaulieu*

Prénoms *Siene*

Grade *Capitaine*

Corps *19^e Artill^{ie}*

N^o matricule. { *1891* au Corps. — Cl. *1891*
2772 au Recrutement *Seine 2^e Beau*

Parti pour la France le *17 Janvier 1915*

Lieu de naissance *Amilly - Anizy le Château AISNE*

Cause de mort *tue à l'ennemi*

Lieu de mort *le même endroit, par les autorités allemandes*

Date de naissance *25 septembre 1871*

Lieu de naissance *Amilly-le-Village* Département *Aisne*

Municipalité (p^r Paris et Lyon), à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le *17 Mai 1918*

par le Tribunal de *La Seine*

acte ou jugement transcrit le *19 Juin 1918*

« Sur ordre du commandant Brossé, la 1^{ère} batterie de 90 du 19^{ème} RA a été évacuée par son personnel. Son chef, le capitaine Leroy-Beaulieu, est resté le dernier sur la position, prétextant qu'il passait à son cantonnement pour prendre ses chevaux. En réalité, il semble que cet officier a pris la résolution de défendre ses pièces jusqu'à la mort. »

MAIS ECOUTONS Walter AMBROSELLI (grenadier .12)

« Maintenant, nous attaquons (...) une hauteur sur laquelle un canon ennemi tirait encore (...) Là, un capitaine d'artillerie français se trouvait le dernier, seul à la pièce d'artillerie, il allait chercher les munitions, chargeait et tirait. Alors que nous arrivions, il essayait justement d'abattre avec son revolver le plus avancé d'entre nous, le sous-officier Finder. Cependant, celui-ci fut plus rapide et tira une balle dans la tête du capitaine »

« Sur ordre du commandant Brossé, la 1^{ère} batterie de 90 du 19^{ème} RA a été évacuée par son personnel.

Son chef, le capitaine Leroy-Beaulieu, est resté le dernier sur la position, prétextant qu'il passait à son cantonnement pour prendre ses chevaux.

En réalité, il semble que cet officier a pris la résolution de défendre ses pièces jusqu'à la mort. »

MAIS ECOUTONS Walter AMBROSELLI (grenadier .12)

« Maintenant, nous attaquons (...) une hauteur sur laquelle un canon ennemi tirait encore (...)

Là, un capitaine d'artillerie français se trouvait le dernier, seul à la pièce d'artillerie, il allait chercher les munitions, chargeait et tirait.

Alors que nous arrivions, il essayait justement d'abattre avec son revolver le plus avancé d'entre nous, le sous-officier Finder.

Cependant, celui-ci fut plus rapide et tira une balle dans la tête du capitaine »

« Le capitaine Leroy-Beaulieu est évacué sur l'ambulance du 3^{ème} corps, à Anizy-le-Château, où il succombe le 17 Janvier malgré les soins du médecin Geissler.

Avec une dignité exemplaire, ce médecin fit parvenir un courrier annonçant la triste nouvelle à l'épouse du capitaine

Très honorée Madame

C'est avec l'expression de la plus profonde condoléance que j'ai l'honneur de vous faire part que M. votre mari, capitaine d'un groupe de territorial du .. régiment d'artillerie est mort avant-hier dans mon ambulance, des suites d'une grave blessure à la tête. Ainsi qu'il m'a été rapporté, il a été blessé en combattant avec la bravoure d'un héros.

Après que tous ses servants furent tombés, il a servi encore lui-même sa pièce ; quand il fut obligé de cesser, il continua à se défendre avec son revolver à la main jusqu'à ce que la balle, pénétra dans la tempe droite en endommageant l'œil, l'eût atteint.

Il a été blessé le 18 Janvier, la blessure était si grave qu'il a perdu immédiatement connaissance et ne l'a plus retrouvé jusqu'à sa mort qui a été sans souffrance et douce.

L'enterrement a eu lieu aujourd'hui, dans notre cimetière des militaires, avec les honneurs militaires, en présence d'officiers et soldats allemands.

La tombe a été ornée d'une croix et est reconnaissable par le numéro 76.

La bénédiction a été donnée par le prêtre catholique de la division de notre corps d'armée.

Je m'incline profondément et plein d'admiration devant la vaillance de ce camarade combattant héroïquement jusqu'à la dernière extrémité pour sa patrie.

Ce m'est en même temps une douleur que notre science médicale, qui, bien entendu, a tout fait pour lui venir en aide, n'ait pu réussir à conserver cette vie si précieuse pour les siens.

Veuillez agréer, Madame l'expression de ma plus haute considération.

Que Dieu vous console, vous et vos enfants.

Dr Geissler

6 - Arrêt à la grotte de l'ours (Inscriptions très intéressantes)



Une des très belles inscriptions figurant dans la grotte de l'Ours

7 - On suit la tranchée des Anglais jusqu'à la cote 140 et on revient vers la côte 151 puis la champignonnière pour reprendre les voitures

